

ENSEIGNEMENT-FORMATION

PRINCIPES GENERAUX :

Toute mise à disposition des espaces d'enseignement du Centre François Baclesse pour le compte d'un organisme extérieur est soumise à l'établissement préalable d'un contrat de mise à disposition.

Les espaces peuvent être utilisés exclusivement pour des manifestations professionnelles, scientifiques ou caritatives en lien avec les missions d'un Centre de Lutte contre le Cancer.

Le Centre François Baclesse n'est pas autorisé à recevoir du public en nombre dans le cadre d'une manifestation avec billetterie et/ou vente de boissons.

Les espaces, leurs fonctionnalités et leurs équipements sont décrits dans la brochure.

La demande doit être réalisée au moyen du formulaire de demande de réservation des espaces d'enseignement.

Une visite préalable des lieux est possible sur rendez-vous auprès du service Enseignement (tel : 02 31 45 50 94).

Dans un souci d'organisation optimale, le programme de la manifestation devra être fourni au service Enseignement au plus tard 8 jours avant l'événement.

ACCES AU CENTRE :

Le parking visiteur du Centre François Baclesse est réservé en priorité aux usagers des services de soins et des consultations (patients/proches/ambulances). Pour les autres usagers, il est recommandé de privilégier si possible le co-voiturage, les transports en commun ou des modes de transport alternatifs. Des parkings payants sont à proximité du Centre.

SECURITE :

Les conditions d'accès au Centre François Baclesse sont renforcées. Les visiteurs devront se soumettre aux contrôles à l'entrée du Centre et fournir un justificatif de leur présence (convocation, programme du séminaire, etc ...).

ACCES AU SERVICE ENSEIGNEMENT-FORMATION :

Elle se fait uniquement par l'entrée principale du Centre François Baclesse, suivre « Amphithéâtre » « Enseignement-Formation », Niveau rez de jardin.

SIGNALETIQUE DE LA MANIFESTATION :

Toute publicité ou décoration, intérieure et extérieure est interdite en dehors des emplacements prévus et définis par le Centre François Baclesse. Une signalétique permanente existe pour diriger vers l'amphithéâtre.

TARIFS :

Les tarifs hors taxes comprennent la mise à disposition du ou des espaces (descriptif sur la brochure), le hall d'exposition et de convivialité, la modularité des lieux selon la configuration souhaitée, une permanence de base par les équipes du Service Enseignement, le nettoyage des locaux par les équipes du Service Bionettoyage. T.V.A. applicable : 20 %

| | Plein tarif H.T. | | Tarif préférentiel H.T. | |
|--|------------------|-----------------|-------------------------|-----------------|
| | ½ journée | Journée entière | ½ journée | Journée entière |
| Amphithéâtre 130 places + hall de convivialité | 750 € | 1 500 € | 500 € | 1 000 € |
| Amphithéâtre 65 places + hall de convivialité | 500 € | 1 000 € | 350 € | 700 € |
| Salle de sous-commission 60 m ² | 160 € | 320 € | 110 € | 215 € |
| Salle de sous-commission 30 m ² | 80 € | 160 € | 55 € | 110 € |
| Prestation technique et logistique | 30 €/l'heure | | | |

½ journée : 8h30 -13h00 ou 13h00 -18h00 ou en soirée 18h00-22h00

Journée entière : 8h30 -18h00

TARIFS PREFERENTIELS :

Le tarif préférentiel est appliqué pour les demandes émanant des établissements de l'enseignement supérieur adhérent à Normandie Université ou de groupements ou d'association dont le Centre François Baclesse est membre.